



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Palmarès du 10^{ème} prix des « PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES »

Salon International de l'Agriculture – Mercredi 28 février 2024

Le prix des Pratiques Agroécologiques fête ses 10 ans au Concours Général Agricole ! Il récompense les actions menées par les agriculteurs et agricultrices, acteurs des territoires, en faveur de la transition écologique. Les prairies et parcours et l'agroforesterie ont de multiples atouts, parmi lesquels la lutte contre la sécheresse et l'érosion des sols, la préservation de la biodiversité, le stockage de carbone, le bien-être animal et la qualité de la production agricole.

Paris, le 28 février 2024 - « Depuis 10 ans maintenant au Concours Général Agricole, le prix des pratiques agroécologiques récompense des exploitant.e.s qui s'investissent dans une agriculture durable, sur le plan économique et environnemental. Par leurs pratiques vertueuses, ils préservent la biodiversité de leur territoire tout en assurant une production de qualité. » déclare Philippe Noyau, agriculteur dans le Loir-et-Cher et Président du comité d'orientation de ce concours.

Lancé en 2014 et aujourd'hui décliné en deux volets, le concours valorise des pratiques adaptées à la spécificité de leur territoire, en cohérence avec leurs objectifs de production et de qualité des produits, dans le respect de la biodiversité. Le volet « Prairies et parcours » concerne les prairies permanentes de fauche ou de pâture non semées et riches en espèces floristiques, le volet « Agroforesterie » les systèmes qui associent arbres et production agricole. Sont examinées la conception du système, son implantation, sa gestion et les pratiques de renouvellement. Sur les 38 finalistes des concours locaux, organisés dans 47 territoires, 11 ont été récompensés.

En local, c'est un outil de promotion et d'animation des politiques publiques agroenvironnementales. Les candidat.e.s ont été accompagné.e.s par des organisations professionnelles agricoles, des collectivités ou structures assimilées, des associations... Ce concours offre une véritable vitrine et une reconnaissance officielle des travaux menés par ces structures et les agriculteurs.trices.

« Ce concours est toujours plus d'actualité, il est la preuve que des exploitants réussissent à mettre en œuvre des pratiques agroécologiques qui fonctionnent, avec une production agricole rentable. J'espère qu'il en convaincra de nombreux autres à suivre cette voie. » conclut Philippe Noyau.

À propos du Concours Général Agricole des pratiques agroécologiques :

Depuis 150 ans, le Concours Général Agricole récompense et valorise les meilleurs produits du terroir français en décernant chaque année, des médailles d'or, d'argent ou de bronze. Il encourage les producteurs, contribue à la formation des futurs professionnels et fournit aux consommateurs des repères de choix. Chambres d'Agriculture France est la tête du réseau des chambres d'agriculture, co-organisatrice du Concours « Pratiques Agroécologiques » L'Afac-Agroforesteries est une association reconnue d'utilité publique qui rassemble plus de 350 organismes qui agissent pour le développement de l'arbre et la haie partout en France, co-organisatrice du Concours « Pratiques Agroécologiques »

Contacts presse : Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - Tél : 06 11 34 22 39 – fbenabadji@agence-rdn.com

Chloé Nicolle - Tél : 07 50 13 27 58 - cnicolle@agence-rdn.com

Et les gagnants sont...

Vous trouverez tous les détails sur chaque lauréat et son exploitation en cliquant sur les noms qui renvoient vers leur fiche de candidature

Pour le prix d'excellence prairies et parcours

Catégorie Pâturage prioritaire ou exclusif

1^{er} prix : [GAEC Chez PICOU](#)

AOP Saint-Nectaire

Elevage bovins lait : AOP Saint Nectaire

84 UGB, 88ha 100% prairies permanentes

2^{ème} prix : [Alexandre BOURRY](#)

Bocage Montmorillonnais : Elevage bovins viande

Vaches de réforme et broutard limousins

140 bovins, 170ha, 100% prairies permanentes

3^{ème} prix : [Isabelle et Jean-Luc VAUTIER](#)

Boucle de Brotonne

Elevage bovins viande : Boeufs / génisses / broutards / veaux rosés - marchands et Vente directe

150 bovins, dont 60 mères limousine ; 65ha de prairies dont 50 ha humide

Catégorie Fauche prioritaire plaine et piémont

1^{er} prix : [GAEC DE SAINT LOUP](#)

Parc national de forêts

Polyculture élevage bovins et ovins Lait – bovins Viande– Céréales

Agriculture biologique

230 UGB, 650ha, dont 226ha prairies permanentes

2^{ème} prix : [GAEC DES ORCHIS](#)

Val-de-Saône - Natura 2000

Bovin lait, « C'est qui le Patron » : 60 Montbéliardes + Brunes des Alpes

100ha prairies inondables, 35ha surfaces fourragères

Catégorie Fauche prioritaire en montagne

1^{er} prix : [GAEC LE VAL D'AZUR](#)

Parc naturel régional du Queyras

Bovin lait et viande : AOP Bleu du Queyras, caissettes vente directe

70 vaches Tarines, 8 Aubracs ; 150ha en prairies et parcours

2^{ème} prix : [GAEC de la Vexane](#)

Rougiers autour de Combret-sur- Rance

Ovins lait : Bio, AOP Roquefort

360 brebis Lacaune, 85ha, dont 43ha en prairies et parcours

Catégorie Fauche exclusive

1^{er} prix : [E.J HOUSSEAU](#)

Bassin versant de la Brenne

Polyculture élevage

Céréales/Foin/Bovins vente directe : Limousine éleveur engraisseur

300ha de SAU, dont 100ha prairies permanentes

Pour le prix d'excellence agroforesterie

Catégorie Gestion

1^{er} prix : [GAEC Abasq](#) (Kevin, Anthony, Denis)

Territoire : Bas-Léon, Bretagne

Organisateurs : Syndicat des Eaux du Bas-Léon

Surface : 74,4 ha

Système : polyculture élevage (bovin laitier)

Système agroforestier : Haies, lisière de forêt et pré-verger en intra-parcellaire

2^{ème} prix : [Manuel Guéret](#)

Territoire : Moitié Sud de la Touraine, Centre Val de Loire

Organisateurs : Biodiv'en Loire

Surface : 115 ha dont 75 à Savigny-en-Véron

Système : Elevage bovin lait (race Jersey)

Système agroforestier : haies intraparcellaires et périphériques, arbres multiséculaires.

Catégorie Implantation

1^{er} prix : [Christian Nicolau](#), Domaine de Valgencelle

Territoire : Département du Var, PACA

Organisateurs : Les Résilients, territoires locaux, globaux et singuliers

Surface : 6,5 ha

Système : viticulture

Système agroforestier : haies, bosquets, lisière de forêt et intra-parcellaire, arbres isolés dans les rangs, fruitiers en intra-parcellaire

Téléchargez la liste des lauréat.e.s et les détails (synthétiques) de leur victoire sur :

<https://we.tl/t-NY9SJTJW84>